Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE l'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT,

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Paris, le lundi 22 février 2016

Comité stratégique de la filière bois « CSF Bois » : un premier bilan positif sur les actions menées en faveur de la promotion du bois

Un an après son installation officielle au sein du Conseil national de l'industrie (CNI), le Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois) s'est réuni au Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, en présence de Monsieur Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Monsieur Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Madame Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat durable et Monsieur Luc Charmasson, président de France Bois Industries Entreprises (FBIE) et vice-président du CSF.

L'Etat se félicite de l'adhésion de la Fédération nationale du bois, France bois forêt, France bois régions et France bois industrie entreprises. L'ensemble des acteurs de la filière sont désormais membres du comité stratégique.

En un an, le Comité Stratégique de la Filière Bois a déjà mené plusieurs actions structurantes pour la filière :

- la mise en place d'une veille économique mutualisée de la filière qui constitue un outil de pilotage stratégique pour se positionner sur les marchés ;
- le déploiement du Fonds Bois II en faveur des entreprises de la filière ;

- le lancement opérationnel du plan « Industries du bois » visant à construire des immeubles de grande hauteur en bois ;
- le déploiement du deuxième plan bois construction qui soutient la valorisation du bois dans la construction et la rénovation via l'innovation dans les systèmes constructifs et la formation ;
- la mise en œuvre opérationnelle de l'appel à manifestation d'intérêt Dynamic Bois pour utiliser la ressource forestière de mauvaise qualité comme bois-énergie et la replanter par des espèces plus nobles. 30 M€ d'euros d'aides ont été accordés à 24 porteurs de projets lauréats. Dynamic bois sera reconduit en 2016 dans le cadre d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt ;
- Le lancement récent de la mission « Recherche et Innovation 2025 filière forêt-bois », qui vise à identifier les principaux projets stratégiques à dix ans et les financements innovants mobilisables associés, constitue également une initiative majeure dans la perspective du troisième programme d'Investissements d'avenir (PIA 3).

L'État souhaite que l'implication des professionnels soit renforcée en 2016 pour réaliser l'ensemble des trente-trois actions inscrites au contrat de filière.

Les objectifs du contrat de filière, et leurs déclinaisons sous forme de programme d'actions, sont intégrés au Programme national de la forêt et du bois, issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, qui sera présenté aux membres du Conseil supérieur de la forêt et du bois le 8 mars prochain.

Pour mémoire :

Le Comité stratégie de la filière bois rassemble l'État, l'Association des Régions de France et les professionnels de la filière. Il vise à coordonner les actions de l'ensemble des acteurs afin de promouvoir l'usage du bois et de renforcer la compétitivité de la filière dans les domaines stratégiques de l'énergie, de la construction et de la lutte contre le changement climatique.

Il doit permettre au bois français de répondre de manière qualitative et quantitative à la demande des marchés de la construction, de l'emballage, des panneaux, du papier, de la fibre ou encore de l'énergie. Dans le respect de la gestion durable des forêts, cet essor de la filière bois doit permettre de répondre aux enjeux d'une société bas carbone tournée vers la préservation d'un cadre de vie de qualité et le développement d'un habitat durable pour tous.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal :	**01 40 81 78 31**
Service de presse de M. Stéphane Le Foll :	**01 49 55 59 74**
Service de presse de Mme Emmanuelle Cosse :	**01 44 49 89 13**
Service de presse de M. Emmanuel Macron :	**01 53 18 45 13**